

1.

Débitrice: Sol alpin du Nord Sàrl, Av. d'Ouchy 18,
1006 Lausanne
2.

Déclaration de faillite: 21.08.2008
3.

Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 13.10.2008
4.

Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai sus-mentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.
5.

Remarques: but : toute activité commerciale et prestations de service dans le domaine horticole et sylvicole; exploitation d'une entreprise horticole

Office des faillites de Lausanne
1014 Lausanne
- (00328129)